



27 septembre 2021

Objet : Fermeture de pratique

À tous mes patient(e)s,

Je vous informe que je dois réorienter ma carrière, et je vais quitter ma pratique de prise en charge en médecine familiale le **25 octobre 2021**. Je ferme ma pratique à Santé Mont Royal, et je ne serai plus votre médecin.

Malheureusement, il n'y a aucun médecin à Santé Mont Royal qui prend des nouveaux patients, et je n'ai pas de médecin de famille à qui vous référer. Il est possible de vous inscrire sur la liste d'attente pour un nouveau médecin de famille au GAMF (Guichet d'accès à un médecin de famille) soit par internet ou téléphone. Les détails se trouvent au site web suivant : www.gamf.gouv.qc.ca

Avec la fermeture de ma pratique, vous cessez d'être des patients du GMF. Cependant, la clinique des soins d'urgence à Santé Mont Royal reste toujours disponible aux patients non-GMF. La procédure pour faire rendez-vous dans la clinique des soins d'urgence n'a pas changé.

Notez bien que tous résultats des tests que j'ai demandés avant ma date de départ sont reçu par Santé Mont Royal et révisé par des médecins dédiés. Vos dossiers médicaux restent à Santé Mont Royal. S'il vous plaît dirigez tous demandes des copies dossiers et information à Santé Mont Royal car mon accès serait retiré.

C'était un privilège d'être votre médecin de famille, et je vous souhaite tout le meilleur,

Dr. Tiffany Gasse